

Le Procureur Aude Duret main dans la main avec le Mrap pour bâillonner Christine Tasin

écrit par Christine Tasin | 31 janvier 2018

ISLAM ASSASSIN



ISLAM DEHORS

François Chollet



C'est un joli pas-de-deux que nos avocats n'ont de cesse de dénoncer.

Une association prétendument anti-raciste (**ici le Mrap**) signale au Procureur de la République (**ici Aude Duret**) un écrit ou un acte incitant **selon elle** à la haine, la discrimination, la violence... et patati, et patata.

Le Procureur, complice, instruit l'affaire, porte plainte contre le présumé auteur de faits prétendument délictueux, dispensant la dite association de déposer une consignation.

Ensuite l'association et les autres vautours du même genre n'ont plus qu'à se porter partie civile...et réclamer des dédommagements pour les très imaginaires dommages subis. Le pas-de-deux initial se transforme ainsi en pas-de-trois, voire en pas-de-quatre et même plus, tant il y a de l'argent à se faire facilement grâce à la loi Pleven et aux procureurs complices.

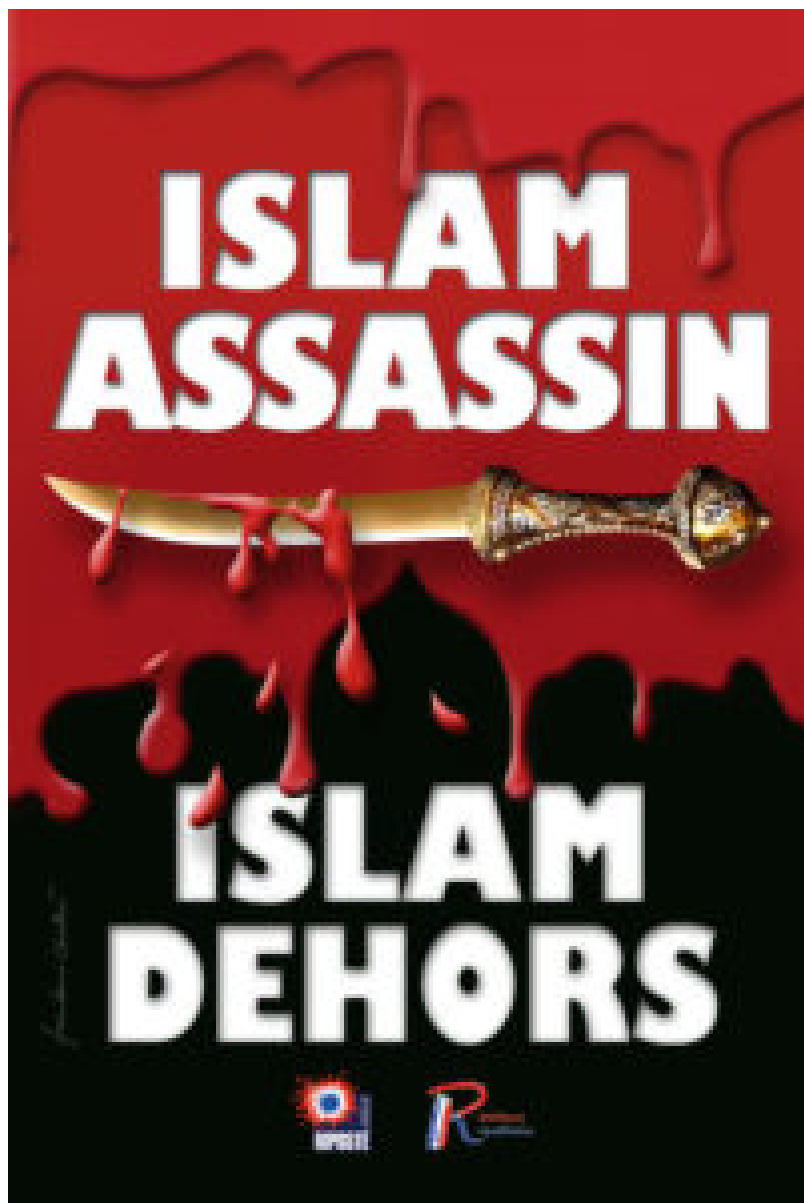
La séquence est parfaitement réglée.

S'appelle-t-elle toujours Aude DURET-MONTPEYROUX ou seulement Duret ? Aucune importance. Toujours est-il que c'est ce magistrat, qui, sur dénonciation du Mrap, a trouvé bon d'instruire deux plaintes contre moi, Résistance républicaine et aussi contre Riposte laïque. Quand on aime, on ne compte pas.

J'étais donc convoquée hier à la *Brigade de répression de la délinquance à la personne* (**quelle périphrase pompeuse pour parler du service de la censure d'Etat...**) pour deux fautes majeures :

La publication et mise à disposition du public de l'autocollant Islam assassin et du tract (datant de 2016 mais **le Mrap n'hésite pas à faire les poubelles quand il s'agit d'épuration**. Ethnique et politique. N'ayons pas peur des mots). Le Mrap a dénoncé une distribution du tract faite à Nantes en juillet 2017, près d'un an après la mise à

disposition de ce dernier □



NON A L'INVASION MIGRATOIRE SAUVONS NOTRE PAYS



Ne vous laissez pas faire. Ne restez pas seuls, rejoignez-nous.

Notre pays est en crise, notre pays est grand, nous avons le culture de chrétiens et 48 millions de musulmans, nous n'avons pas les moyens d'accueillir toute la masse de réfugiés.

Les prétendus migrants sont des clandestins arrivés dans notre pays sans autorisation, ils n'ont donc droit à rien.

Les prétendus migrants ne viennent pas tout de pays en guerre, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire. Ils viennent de Côte d'Ivoire, de République Démocratique du Congo - qui occupent la jungle de Côte d'Ivoire - des autres viennent de plusieurs pays musulmans, notamment d'Égypte, d'Algérie, du Pakistan, du Liban.

Les prétendus migrants fuient des pays en guerre pour 74% des hommes seuls (civiles de l'ONU) jeunes, dans le monde il y a presque 70% d'adultes et est moins de 20 ans... Majoritairement musulmans, ils ont peur des terroristes comme ceux qui ont commis le attentat de Bruxelles.

resistancepublicaine.eu
ripestelgique.com

Il y a donc aucune raison pour qu'ils viennent troubler votre tranquillité, pour qu'ils viennent dénigrer les conditions de vie régulières dans votre pays, qui vous rende de bonne heure, ne pouvez rien.

Il n'y a donc aucune raison pour qu'ils viennent troubler votre tranquillité, pour qu'ils viennent dénigrer les conditions de vie régulières dans votre pays, qui vous rende de bonne heure, ne pouvez rien.

Il n'y a aucune raison pour que vous subissiez des inquiétudes quotidiennes pour vos enfants, pour vos filles...

Il n'y a aucune raison pour que vous soyez toujours plus d'inquiète pour les clandestins.

Dites non, organisez une réunion d'information dans votre ville, occupez les lieux privés pour les migrants, harcelez le Maire et le Préfet !



Je suis donc accusée de provocation à la discrimination, la haine, la violence... et patati-patata.

J'ai une fois de plus expliqué au capitaine de police qui m'interrogeait que, l'islam n'étant pas une race ni une personne je ne peux pas être accusée d'inciter à la haine contre des personnes ; que l'islam est une doctrine, que le délit de blasphème a été aboli en France il y a longtemps, que l'islam tue, que les policiers de Magnanville, Laura et Maurane, de Marseille et des centaines d'autres ne sont plus là à cause de l'islam... J'ai naturellement rappelé qu'il était légitime de s'opposer au remplacement de population, de s'indigner de voir des clandestins imposés partout, sans que le peuple ait été consulté...

Le capitaine a noté. J'ai signé. Le tout va repartir sur le bureau du Procureur Duret qui considèrera sans doute, comme nombre de ses collègues, que ce sont là paroles que le vent emporte et que l'essentiel est d'imposer le silence à tous, l'interdiction de la critique de l'islam et de l'immigration.

Quel que soit le prix à payer pour ceux qui, comme moi, disent simplement la réalité de notre monde, pour ceux qui disent la vérité.

Si on peut comprendre, toutes proportions gardées, que les vautours du Mrap, de la LDH, la Licra, le CCIF et autres officines n'ayant d'autre but que d'islamiser la France, nous pourchassent, nous dénoncent, dépensent une énergie folle à gagner les subventions et Soros et des Frères musulmans, il en est tout autrement pour les procureurs et juges. Les raclures droidelhomnistes font leur boulot. Les juges qui les suivent et les aident n'ont pas d'excuse. Aucune. D'autant qu'ils ont un certain pouvoir d'appréciation, hélas.

Qui a obligé le vice-procureur Weil à poursuivre [Les assassins obéissent au Coran ?](#) Dans ce livre, les seules paroles d'incitation à la haine sont les extraits du Coran et des Haddith-s que René d'Armor et moi-même citons...

Qui a obligé les procureurs qui, sur simple dénonciation, instruisent des affaires ridicules pendant que des Merah préparent d'autres assassinats sur notre territoire ?

Qui a obligé le Parquet à faire appel de la relaxe de Pierre Cassen ?

Qui a obligé les juges rouges à condamner un Zemmour, un Cassen, un Renaud Camus, une Tassin ? Tous patriotes respectant scrupuleusement la loi ; aucun n'ayant attenté à la vie de qui que ce soit ; aucun n'ayant appelé à tuer qui que ce soit ?

Qui a empêché le procureur Duret de jeter aux ordures les deux signalements du MRAP ?

Qui ? Ou plutôt quoi ?

L'ambition ? Le désir de se retrouver conseiller d'un Ministre ? L'envie d'être nommé Président d'une Chambre prestigieuse ?

L'idéologie ? La haine du patriote, la haine de la France, la haine de ceux qui ne pensent pas comme eux ?

Tout cela à la fois, peut-être, sans doute.

Ces juges, ces procureurs, ces Ministres... peuvent-ils se regarder dans la glace chaque matin ?

Ces juges, ces procureurs, dont nous ne connaissons pas le visage, portent-ils sur leur tête les stigmates de leur mauvaise conscience, de leur âme noire ?

Peut-être pas... Confits dans leur importance, confits dans leur haine de l'autre, de la France, en bons adorateurs du Mur des Cons qu'ils sont peut-être.

Et la Duret en fait partie, forcément. Sinon elle aurait envoyé le Mrap se faire cuire un oeuf.

Ils essaient de tuer l'opposition à l'islamisation de la France, par les menaces de prison, par les amendes. Nous nous faisons les interprètes de vos peurs, de vos colères, de vos refus. Nous comptons sur vous pour nous aider à en payer le prix, car il y a hélas un prix à payer pour oser dire non dans un pays totalitaire, avec une partie de la justice vendue au parti de l'étranger.

Merci à vous amis qui nous lisez de participer aux frais d'avocat pour ces deux procès à venir dans la mesure de vos moyens. Même 1 euro, même 5 euros... tout est utile. Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Chèque à l'ordre de Résistance républicaine, 101 avenue du
Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14

Ou Paypal : <http://resistancerepublicaine.com/don/>